

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AUBENAS - 0702 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 06/03/2026 - 1245 - 2012 B 00635 - 789 301 553 - 3 EMPREINTES

3 EMPREINTES,

Société par actions simplifiée

au capital de 30000 €,

Siège social : 462 Avenue Marc Seguin Résidence Innoparc 07000 Privas

RCS Aubenas n° 789 301 553

Procès-Verbal en date du 06 mai 2025

AG EXTRAORDINAIRE D'APPROBATION DES COMPTES



07 mai deux mille vingt-quatre,

Les associés de la société 3 EMPREINTES, société par actions simplifiée au capital de 30000 €, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire à 462 avenue Marc Seguin Résidence Innoparc 07000 Privas, siège social de la société, sur convocation de la gérance.

Sont présent :

- M. BERTHIER Gaël à concurrence de 10 000 parts.
- M. DELDON Jérôme à concurrence de 10 000 parts.
- M. ORCEL Vincent à concurrence de 10 000 parts.

Le total des parts présentées est égal au nombre de parts composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par M. BERTHIER Gaël, associé de la société.

Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 :

- Affectation du résultat ;

1ÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2ÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les pertes de l'exercice, qui se montent à deux mille trois cent vingt cinq (2325 €) sont affectés de la manière suivante :

- Report à nouveau débiteur.

Aucun dividende n'a été distribué au titre des trois dernières années.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3ÈME RÉOLUTION

Par décision unanime l'ensemble des associés délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par l'ensemble des associés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

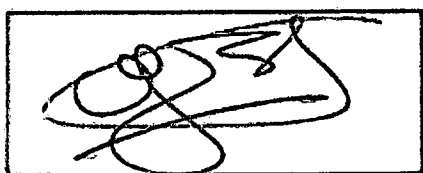
Fait en 3 originaux,

À Privas

Le 06 mai 2025

Les Associés

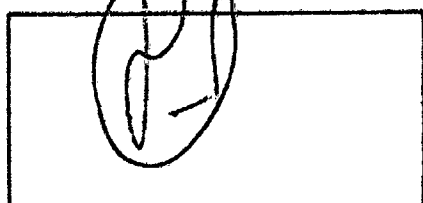
M. Gaël BERTHIER

A rectangular box containing a handwritten signature in black ink. The signature is stylized and appears to be 'Gaël BERTHIER'.

M. Jérôme DELDON

A rectangular box containing a handwritten signature in black ink. The signature is stylized and appears to be 'Jérôme DELDON'.

M. Vincent ORCEL

A rectangular box containing a handwritten signature in black ink. The signature is stylized and appears to be 'Vincent ORCEL'.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Si PME innovantes :

☐

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) :

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société	SAS 3 EMPREINTES		
Adresse du principal établissement	462 AVENUE MARC SEGUIN 07000 PRIVAS		
Adresse du siège social, si différent			
Ancienne adresse en cas de changement			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES		Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère			

B - ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité	☐	Activités exercées : Informatique
---------------------	--------------------------------	--------------------------	-----------------------------------

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1 - Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable à 15 %		Déficit	2 325
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2 - Plus-values					
PV à long terme imposables au taux de 15 %					
PV à long terme imposables au taux de 19 %		Autres PV imposables au taux de 19 %			
PV à long terme imposables au taux de 0 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)			
3 - Abattements sur le bénéfice et exonérations (Les montants ne doivent pas être retranchés des résultats de C-1 et C-2)					
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)			Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies-0 A)		
Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)			ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)		
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)			Société d'investissements immobiliers cotée		
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)			Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindecies A)			Autres dispositifs		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 - Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art. 244 quater W					

D - IMPUTATIONS	
1 - Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2 - Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité. Total figurant au cadre VII du formulaire n°2066.	

E - CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS	Recettes net. soumises à la contrib. 2,5%
---	---

F - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
Votre comptabilité est-elle informatisée ?		oui	Si oui, nom du logiciel utilisé :	Plateforme Comptable	
CGA	☐	Viseur conventionné	☐	N° d'agrément du CGA	ECF
Nom et adresse :					
- du Comptable :	Indép.	SA IN EXTENSO PRIVAS 114 avenue Louis Neel 07000 Privas			
- du Conseil :					
- du CGA ou du viseur conventionné :					
- du prestataire :					

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Annexe à la déclaration N°2065

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

G - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1 - Montant global brut des distributions :	- Payées par la société elle-même - Payées par un établissement chargé du service des titres	
2 - Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou à des avantages dont la société ne désigne pas le(s) bénéficiaire(s)		
3 - Montant des prêts, avances, acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		
4 - Montant des autres distributions :		
5 - Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		
6 - Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 %		
7 - Montant des revenus répartis	TOTAL (1 + 2 + 3 + 4)	

H - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (associé, associé gérant) :	SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			À titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	À titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		À titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes ⑤ et ⑥	
①	②	③	④	Indemnités forfaitaires ⑤	Remboursements ⑥	Indemnités forfaitaires ⑦	Remboursements ⑧

I - DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)
Adresses des autres établissements

J - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations :	- Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés) - Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
MVLT imposées	à 0 % à 15 % à 19 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice		
MVLT réalisée au cours de l'exercice		
MVLT restant à reporter		

K - CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2024 Néant ☐

ACTIF	Brut ①		Amort. Provisions ②		Net 31/12/2024 ③	Net 31/12/2023 ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010		012			
- Autres	014	9 999	016	9 999		
Immobilisations corporelles	028		030			
Immobilisations financières (1)	040	12 583	042		12 583	12 219
(5) TOTAL I	044	22 582	048	9 999	12 583	12 219
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052			
Stocks marchandises	060		062			
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
Créances clients et comptes rattachés (2)	068		070			
Autres créances (3)	072	460	074		460	126
Valeurs mobilières de placement	080		082			10 000
Disponibilités	084	26 585	086		26 585	20 210
Charges constatées d'avance	092		094			
TOTAL II	096	27 045	098		27 045	30 336
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	49 627	112	9 999	39 628	42 555

PASSIF	31/12/2024		31/12/2023	
Capital social ou individuel	120	30 000		30 000
Écarts de réévaluation	124			
Réserve légale	126	300		300
Réserves réglementées	130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131	11 107		5 941
Report à nouveau	134			-288
Résultat de l'exercice	136	-2 325		5 454
Subventions d'investissement	137			
Provisions réglementées	140			
TOTAL I	142	39 082		41 407
Provisions pour risques et charges	154			
Emprunts et dettes assimilées (4)	156			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	98		183
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	14		965
Comptes courants d'associés	173			
Autres dettes	175			
Produits constatés d'avance	174			
TOTAL III	176	546		1 148
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	39 628		42 555

Renvois :				
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2024

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE					31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises				209	210	
Production vendue biens		(dont export et livraisons intracommunautaires)		215	214	
Production vendue services				217	218	581
Production stockée					222	
Production immobilisée					224	
Subventions d'exploitation reçues					226	
Autres produits					230	8
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	589
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					234	
Variation de stock (marchandises)					236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					240	
Autres charges externes		(dont crédit-bail mobilier)		immobilier)	242	3 182
Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle) CFE et CVAE	243	434	244	434
Rémunérations du personnel					250	
Charges sociales					252	
Dotations aux amortissements		(dont amortissement du fonds de commerce)	255		254	
Dotations aux provisions					256	
Autres charges :		- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		262	3
		- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			2
Total des charges d'exploitation (II)					264	3 619
I - Résultat d'exploitation (I - II)					270	-3 030
Produits financiers				III	280	704
Produits exceptionnels				IV	290	
Charges financières				V	294	
Charges exceptionnelles :		- Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)	VI		300	
		- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquies D)				13
Impôts sur les bénéfices				VII	306	
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)					310	-2 325
B - RÉSULTAT FISCAL					312	
Reporter le bénéfice comptable (col. I), déficit comptable (col. 2)						314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles					316	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles					318	
Provisions non déductibles					322	
Impôts et taxes non déductibles					324	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247			Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
Dédutions						
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)	986		ZFU - Territoire entrepreneur (art. 44 octies A)	987		
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdec.)	127		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	138		
Investissement et souscription outre-mer	344		Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies A)	989		
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdec.)	993		
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	992		Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	345		
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindecies A)	181					
Divers, dont :						
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	655		Créance report en arrière du déficit	346		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	645		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	647		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	648		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990		
			Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641		
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs					352	
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2						354
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)					356	
Déficits antérieurs reportables			(dont imputés sur le résultat)			360
Résultat fiscal après imputation des déficits					370	
Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2						372
						2 325

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des impôts)				Désignation de l'entreprise :		3 EMPREINTES			
I - IMMOBILISATIONS									
Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale				
					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
Immobilisations incorporelles									
- Fonds commercial	400		402		406				
- Autres	410	9 999	412		414	9 999			
- Terrains	420		422		424				
- Constructions	430		432		434				
- Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444				
- Installations générales, agencements divers	450		452		454				
- Matériel de transport	460		462		464				
- Autres immobilisations corporelles	470		472		474				
Immobilisations financières	480	12 219	482		484	12 583			
TOTAL	490	22 218	492		494	22 582			
II - AMORTISSEMENTS									
Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Fonds commercial	495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles	500	9 999	502		504		506	9 999	
- Terrains	510		512		514		516		
- Constructions	520		522		524		526		
- Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
- Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
- Matériel de transport	550		552		554		556		
- Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL	570	9 999	572		574		576	9 999	
III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)									
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values				
					Court terme	Long terme			
1	2	3	4	5		19%	15% ou 12,8%	0%	
						6	7	8	
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL 596 585 597 599									

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)		Désignation de l'entreprise : 3 EMPREINTES								
I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentation : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées :	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation :	Sur immobilisations	630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL		680		682		684		686		
B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT						
	Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683		Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					
Autres immobilisations incorporelles	700		705							
Terrains	710		715							
Constructions	720		725							
Inst. techniques mat. et outillage	730		735							
Inst. générale, agencements, amén. div.	740		745							
Matériel de transport	750		755							
Autres immobilisations corporelles	760		765							
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n°2033-B				780	
II - DÉFICITS REPORTABLES										
- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent		982		- Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982Bis			
- Nombre d'opérations sur l'exercice		982Ter		- Déficits imputés			983			
- Déficits reportables		984		- Déficits de l'exercice			860		2 325	
Total des déficits restant à reporter							870		2 325	
III - DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives							381			
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin		325		- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant							380			
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS							326			
N° du centre de gestion agréé							388			
Montant de la TVA collectée							374		53	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)							378		381	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant							399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							397			

5 DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒

Déclaration des effectifs			
Effectifs moyens du personnel :		376	
	dont apprentis	657	
	dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
Calcul de la valeur ajoutée			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
	TOTAL I	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL II	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150	
	TOTAL III	152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	du		au
Date de cessation		186	

⑥ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)
Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

N° SIREN	789301553				
Dénomination de l'entreprise	3 EMPREINTES				
Adresse :	- N°, Type et nom de voie	462 AVENUE MARC SEGUIN			
	- Code postal / Ville	07000	PRIVAS		
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	30 000
Nombre total d'associés ou actionnaires (lignes 901 + 903)	905	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes (lignes 902 + 904)	906	30 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)				% de détention	
Nb de parts ou d'actions					
Adresse :	N° et voie				Pays
	Code postal		Commune		

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (1)	M	Nom de famille / Prénom		BERTHIER GAEI			
Nom d'usage				% de détention	33.33	Nb de parts ou d'actions	10 000
Naissance :	Date	02/10/1980	N° Département	07		Pays	FR
	Commune	GUILHERAND GRANGES					
Adresse :	N° et voie	11 RUE MOLIERE				Pays	FR
	Code postal	07000	Commune	PRIVAS			
Titre (1)	M	Nom de famille / Prénom		DELDON JEROME			
Nom d'usage				% de détention	33.33	Nb de parts ou d'actions	10 000
Naissance :	Date	07/08/1982	N° Département	43		Pays	FR
	Commune	LE PUY EN VELAY					
Adresse :	N° et voie	QUARTIER VILLEVERTE				Pays	FR
	Code postal	07470	Commune	COUCOURON			
Titre (1)	M	Nom de famille / Prénom		ORCEL VINCENT			
Nom d'usage				% de détention	33.33	Nb de parts ou d'actions	10 000
Naissance :	Date	13/12/1969	N° Département	26		Pays	FR
	Commune	MONTEIMAR					
Adresse :	N° et voie	440 CHEMIN DE CHAMPLULOIN				Pays	FR
	Code postal	07150	Commune	VALLON PONT D'ARC			

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant ☒

N° SIREN	789301553
Dénomination de l'entreprise	3 EMPREINTES
Adresse :	- N°, Type et nom de voie 462 AVENUE MARC SEGUIN
	- Code postal 07000
	- Ville PRIVAS

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise :	
--	--

Forme juridique			Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)					% de détention	
Adresse :	N° et voie				Pays	
	Code postal		Commune			

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☒
(page 1/2)

Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)		
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐		
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)		
Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination		
Adresse		
PME au sens communautaire ☐		
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE		
Crédit d'impôt	Montant	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montants des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE		
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris		
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)		
Dont montant préfinancé		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte		
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE		
Crédit d'impôt	Montant	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM		
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT "Autres crédits d'impôts")		
III - CAS PARTICULIERS		
Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant	
Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant	

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts
Exercice clos le 31/12/2024

(page 2/2)

IV – MÉCÉNAT – Liste des bénéficiaires finaux					
Bénéficiaire			Intermédiaire		
Forme juridique / Dénomination			Forme juridique / Dénomination		
Complément de dénomination			Complément de dénomination		
N° SIREN ou RNA			N° SIREN ou RNA		
N°, type et nom de voie			N°, type et nom de voie		
Complément de distribution			Complément de distribution		
Lieu-dit, hameau			Lieu-dit, hameau		
Code postal / Ville / Pays			Code postal / Ville / Pays		
Montant des dons		Date de versement		Valeur de la contrepartie	

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Exercice clos le 31/12/2024

A - IDENTIFICATION DU DÉCLARANT			
Forme juridique / Dénomination		SAS3 EMPREINTES	
Complément de dénomination			
N° SIREN ou IDSP		789301553	
N° de Téléphone			
Adresse	- N°, Type et nom de voie462 AVENUE MARC SEGUIN		
	- Complément de distribution		
	- Lieu-dit, hameau		
	- Code postal / Ville07000PRIVAS		
Référence d'obligation fiscale		IS1	Code activité NAF6201Z
B - IDENTIFICATION DU CONSEIL			
Forme juridique / Dénomination			
Complément de dénomination			
C - RÉGIME FISCAL			
Catégorie fiscale		BI Catégorie fiscale BIC	
Régime fiscal		RS régime réel simplifié	
Code IS/IR-BIC (si catégorie fiscale = BIC/IS)		IS Impôt sur les sociétés	
Cession/cessation d'activité ou Décès de l'exploitant			
D - PÉRIODES			
Date de début de l'exercice ou période N		01/01/2024	
Date de clôture de l'exercice ou période N		31/12/2024	
Durée de l'exercice ou période N		12	
Date d'arrêté provisoire des comptes			
Date de clôture de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		31/12/2023	
Durée de l'exercice ou période N-1 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)		12	
E - MONNAIE			
Code monnaie		EUR	

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice clos le 31/12/2024

Produits à recevoir	Montant

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice clos le 31/12/2024

Charges à payer	Montant
prov cfe 2024	434

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2024

Charges constatées d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice clos le 31/12/2024

Produits constatés d'avance, libellé	Période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel